

MAIRIE de ST ROMAIN DE JALIONAS  
52 rue du Stade  
38460 ST ROMAIN DE JALIONAS

Envoyé en préfecture le 29/01/2020

Reçu en préfecture le 29/01/2020

Affiché le



ID : 038-213804511-20200127-2020\_003-DE

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 JANVIER 2020

L'an deux mil dix neuf, le 27 JANVIER, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 00 sous la présidence de Mr BEKHIT Thierry Maire.

|                                     |    |                       |            |
|-------------------------------------|----|-----------------------|------------|
| Nombre de conseillers en exercice : | 22 | Date de convocation : | 21/01/2020 |
| Présents :                          | 20 | Date d'affichage :    | 21/01/2020 |
| Votants :                           | 22 | Date de publication : | 29/01/2020 |

**Etaient présents :** Mmes et Mrs AURIA Danielle, BARTELDT Carole, BEKHIT Thierry, BERT Isabelle, BOUCHET Bernard, BOURDELAIX Evelyne, BRUNOS Brigitte, CLUZEL Marie-Christine, DAUTRIAT Alain, DESCAMPS Gil, DI MARCO Jean-Pierre, FAGAY Colette, GALIEU Joris, GARNIER Sophie, GASC Patrice, LEVY Henri, MAVEL Christelle, REIX Stéphane, RIGOLLET Régis, SCAPPATICCI Patrick.

**Etaient absents excusés :** AGUIAR Géraldine (pouvoir à Th. Bekhit), CROISSANT Valérie (pouvoir à MC Cluzel),

**Secrétaire de séance :** Alain DAUTRIAT

**DELIBERATION n° 2020-003**

**FINANCES**  
Aménagement quartier du Port  
Demande de subvention à l'Etat

**Rapporteur :** Alain DAUTRIAT

### 1 – Objet de l'opération :

L'aménagement du quartier du Port est un projet global mené par la commune de Saint Romain de Jalionas en partenariat avec le SEDI 38 - TE 38 pour la partie enfouissement des réseaux (électrique et télécom), avec le Syndicat Mixte du Girondan et la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (depuis le 31 décembre 2019) pour la partie assainissement.

Ces trois entités ont œuvré pour réhabiliter le réseau d'assainissement (SMG et CCBBD), enfouir les réseaux (SEDI) et renouveler le réseau d'éclairage public.

C'est dans cette campagne globale d'aménagement que s'inscrit le projet d'aménagement de l'avenue et de la rue du Port.

Elle porte sur la reprise globale de la voirie avec un recalibrage de la chaussée, la mise aux normes des cheminements sur trottoirs, la création de poche de stationnement afin de créer un alternat naturel limitant la vitesse, l'amélioration des réseaux d'eaux pluviales pour la récupération des eaux de voirie.

### 2 – Objectifs poursuivis :

L'objectif est d'aboutir à un aménagement finalisé après le passage de toutes les concessions de réseaux et rendre une voirie aménagée et sécuritaire aux usagers.

### 3 – Durée de l'opération :

14 semaines à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage.

### 4 – Coût prévisionnel (HT) : 297 779.86 €

### 5 - Montant de la subvention sollicitée : 20 % de 297 779.86 euros H.T, soit une subvention de 59 555.97 euro H.T.

### 6 – Autofinancement de la commune : 80 % du montant total, soit 238 223,89 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

**Par : 22 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENSION**

- ↪ **APPROUVE** l'opération d'aménagement du quartier du Port
- ↪ **SOLLICITE de la part de l'État une subvention dans le cadre de la DETR 2020** à hauteur de 20 % du montant total HT de 297 779,86 €, soit une subvention de **59 555,97 €**
- ↪ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,  
Thierry BEKHIT

